Université: Mohamed El-bachir El-Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj

Faculté: Sciences de la Nature et de la Vie et Sciences de la Terre et d

Département: Sciences agronomiques

Année Universitaire: 2021 / 2022

1 ère année Master – Domaine: Sciences de la Nature et de la Vie – Filière: Sciences agronomiques –

Spécialité: Protection des végétaux – 1 ier Semestre

Section N° 1 **Groupe N°** 1 Date : 17/02/2022

Résultats de l'examen de la matière :C.B.V / Caractéris.des bioagresseurs(Vertébrés) /

Unité Enseignement Fondamental

Coef. examen: **60.00** % Coef. CC: **40.00**% Coef.de la matière: **03** Crédit: **6.00** Code UE: **U.EF**

Matière non requise

N°	Nom et prénoms	Matricule	Etat	Exam	TD	TP	Conf	Sem	Proj	Stage	Autre
1	AHDOUGA FARES	181833053852	N	—	—						
2	ALLOUANI AMINE	171733063739	N	03,50	10,00						
3	ALLOUNE MERIEM ACHOUAK	161633063576	N	04,50	12,50						
4	ARIBI AYMEN	161633060921	D	—	—						
5	AYAD KHAOULA	171733063779	N	04,75	12,00						
6	BAAZIZ AMIRA	161633065105	N	—	—						
7	BELALIT ACHOUAK	161633069365	N	08,50	13,75						
8	BELHADDAD BILEL	181833055556	N	07,00	12,75						
9	BELHADJ AHLEM	171733060831	N	15,00	13,75						
10	BELMILOUD ILHAM	171733063459	N	05,50	10,00						
11	BELOUADAH AMEL	21113052822	N	07,00	13,75						
12	BELOUADAH KARIMA	171733062105	N	11,75	13,00						
13	BENDJEDDOU SAFIA	171733060876	N	07,50	14,75						
14	BENZEMAM IMENE	161633062943	N	14,00	14,00						
15	BOUDOUH AKRAM	171733061220	N	07,00	10,00						
16	BOUGUETTAYA SOUNIA	181833051344	N	07,75	11,00						
17	BOUHALFAYA AROUA	171733055539	N	04,25	11,00						
18	BOUZIANE LEILA	181833054645	N	03,75	14,00						
19	CHARIFI IMANE	171733059748	N	12,25	11,50						
20	CHEKHABA YOUNES	171733063865	N	10,00	10,00						
21	CHETTOUH MAROUA	171833061300	N	10,50	13,75						
22	DERARDJA DOUNIA DJIHENE	161633069435	D	—	—						
23	DIAF MERIEM	181833053402	N	01,75	10,00						
24	FHAIMA YAKOUT	181833051655	N	—	—						
25	GHARBI ANIS	161633062781	D	10,00	10,00						
26	GHAROUAT MOUNIRA	161733068489	N	14,00	12,75						
27	GHERBI AMEL	151533067693	N	17,25	10,00						
28	GHERSALLAH MOHAMED AMINE	171733057807	N	03,75	14,00						
29	HASSANI RIHAB	181833052216	N	06,00	13,75						
30	HEZZAT ASMA	171733063122	N	07,25	12,00						
31	HOUFAF AIMENE	161633067548	N	10,00	13,75						
32	HOUMOUR HOUDA	161633064782	D	—	—						
33	LAIDANI ASMA	181833055517	N	—	—						
34	LOUASSA DAHBIA	181833056671	N	16,00	14,00						
35	MEKHALIF IMANE	171733063135	N	07,50	12,75						

Université: Mohamed El-bachir El-Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj

Faculté: Sciences de la Nature et de la Vie et Sciences de la Terre et d

Département: Sciences agronomiques

Année Universitaire: 2021 / 2022

1 ère année Master – Domaine: Sciences de la Nature et de la Vie – Filière: Sciences agronomiques – Spécialité: Protection des végétaux – 1 ier Semestre

Section N° 1 **Groupe N°** 1 Date : 17/02/2022

Résultats de l'examen de la matière :C.B.V / Caractéris.des bioagresseurs(Vertébrés) / Unité Enseignement Fondamental

Coef. examen: **60.00 %** Coef. CC: **40.00%** Coef.de la matière: **03** Crédit: **6.00** Code UE: **U.EF**

Matière non requise

N°	Nom et prénoms	Matricule	Etat	Exam	TD	TP	Conf	Sem	Proj	Stage	Autre
36	NOUIOUA AMIRA	161633069370	N	07	13,75						
37	SASSI INES	171733057304	N	15	10,00						
38	SOUICI NABIL	181833055954	N	04,50	10,00						
39	TRAIKIA DALLEL	181833051188	N	07,00	14,75						
40	ZEHAR FATIMA ZOHRA	171733057748	N	04,00	12,50						
41	ZOUAOUI ASSIL	171733058589	N	01,00	10,75						

Merzoukı youcef

Corrigé type :

R 1 – Les trois espèces de moineau du genre **Passer** sont :
1- *Passer domesticus,* Le moineau domestique.
2- *Passer hispaniolensis*, Le moineau espagnol.
3- *Passer domesticus* x *Passer hispaniolensis,* Le moineau Hybride.

R2- Il faudra prendre en considération **une parcelle** de blé d'une surface **d'un hectare**. La parcelle est divisée en 9 blocs dans le but de faire des prélèvements. Dans chacun des 9 blocs délimités on lance une fois un jet. Le jet est en fait un carré de 0,5 m de côté. On lance au hasard le jet à partir du milieu de chaque bloc, avec une fréquence de 3 répétitions par bloc. Une fois le carré délimité on compte les épis situés à l'intérieur du jet correspondant, parmi les épis comptés on isole et on compte en même temps les épis sains, les épis attaqués par les oiseaux et par les insectes et les épis sectionnés.

R3- Moyens de lutte :
I- méthodes préventives :
1- établir en fonction des données des années précédentes une carte de répartition des lieux de concentration des populations de *P. hispaniolensis*, de *P. domesticus* et de leurs hybrides.
2- Déterminer les zones à haut risque.
3- Il n'est pas souhaitables de semer du blé dans une région de polyculture.
4- Il ne faut pas non plus entreprendre des cultures de céréales ou de cultures maraichères à fruits rouges dans les abords immédiates, à moins de 150 m des lieux de nidification, des dortoirs et des points d'eau.
5- Détruire les dortoirs et les supports de nids avant la mise en place des cultures délicates.
II- Moyens mécaniques :
1-La destruction du nid devrait se faire 7 à 10 jours après l'éclosion. Jusqu'à l'âge de 10 jours le jeune moineau est insectivore et ses parents contribuent à la réduction des effectifs d'arthropodes.
La destruction des nids doit être faite au moment opportun, ni trop tôt, ni trop tard. Elle ne vise que la réduction des populations des moineaux et jamais son éradication. Si la destruction des nids se faisait avant la ponte ou même avant l'éclosion des œufs, les parents vont immédiatement construire un autre nid et la femelle va pondre.
2- Utilisation de filets :
Afin que l'opération soit efficace, l'emploi des filets ne peut se faire que lorsque les oiseaux sont regroupés. Le meilleur moment c'est quand les moineaux se trouvent au niveau des dortoirs.
En 1977 au Maroc 22 à 23 tonnes de moineaux sont capturés grâce à cette technique. Ce poids correspond à un effectif de 940000 à 1000000 d'individus sachant qu'un moineau pèse 24g. Il s'agit d'une méthode non polluante. Elle permet la réduction des effectifs du déprédateur d'une part et d'autre part de réaliser des captures vivantes à valeur marchande non négligeable.
Effarouchement visuel :
Il fait appel aux épouvantails, leurres empaillés représentant un homme.

La silhouette d'un rapace maintenu au-dessus d'un verger ou d'une parcelle cultivée fait fuir les passereaux y compris les moineaux.

Effarouchement acoustique :

Consistant, en d'autres termes, à faire des bruits pour apeurer les oiseaux et les mettre en fuite.il existe plusieurs moyens.

Les détonateurs :

Une minuterie règle les explosions produites par un canon alimenté grâce à un réservoir à acétylène.

Ces appareils sont robustes, solides, faciles à transporter, peu coûteux d'achat et d'entretien. Malheureusement les oiseaux séjournent dans une petite région s'habituent assez vite à leurs détonations.

Les cris de détresse :

Une méthode originale consiste essentiellement à diffuser au moyen de haut-parleurs puissants des cris de détresse d'oiseaux préalablement enregistrés sur bandes magnétiques. Ces cris d'effroi provoquent l'envol et la fuite des oiseaux auxquels ils sont destinés. La portée de ces émissions est d'environ 1000 mètres. Cette technique d'effarouchement acoustique ne parait pas provoquer d'accoutumance, tout au moins si l'on prend soin au bout de quelques jours de modifier le rythme des émissions et surtout de changer le message émis : si, par exemple, celui-ci était une séquence de cris de détresse de choucas, on le remplace par une séquence de cris de détresse de freux.

Moyens chimiques :

Parmi les pesticides trois types de produits sont utilisés, les avicides d'ingestion, les avicides de contact et les répulsifs.

Avicides d'ingestion : On fait appel aux appâts empoisonnés. C'est le mélange de grains de blé ou de l'orge et d'un toxique. L'emploi de la méthode doit être fait avec beaucoup de précaution et c'est peu dire, tous les maillons d'une chaîne trophique, peuvent subir les conséquences d'un poison placé dans un milieu. C'est le moineau qui est visé. Mais tous les granivores, les petits mammifères et leurs prédateurs, rapace nocturnes et diurnes peuvent être empoisonnés.

Ennemis naturels des moineaux

La genette *Genetta genetta*
Le faucon lanier *Falco biarmicus*
Le faucon crécerelle *Falco tinnunculus*
La chouette effraie *Tyto alba*
La chouette hulotte *Strix aluco*
Le chat sauvage *Felis sylvestris*
Le chat domestique *Felis domesticus.*